



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

mutualité sociale agricole

Question écrite n° 53238

### Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'inquiétude des responsables de la mutualité sociale agricole du Rhône quant aux conséquences éventuelles de la réforme de la prestation spécifique dépendance (PSD), qui étendrait au groupe GIR 4 cette prestation, avec un financement prélevé sur le fonds d'action sanitaire et sociale des organismes sociaux. Il souhaite connaître son point de vue et si elle peut rassurer celles et ceux qui sont adhérents à la mutualité sociale agricole.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53238

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** santé et handicapés

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 novembre 2000, page 6322